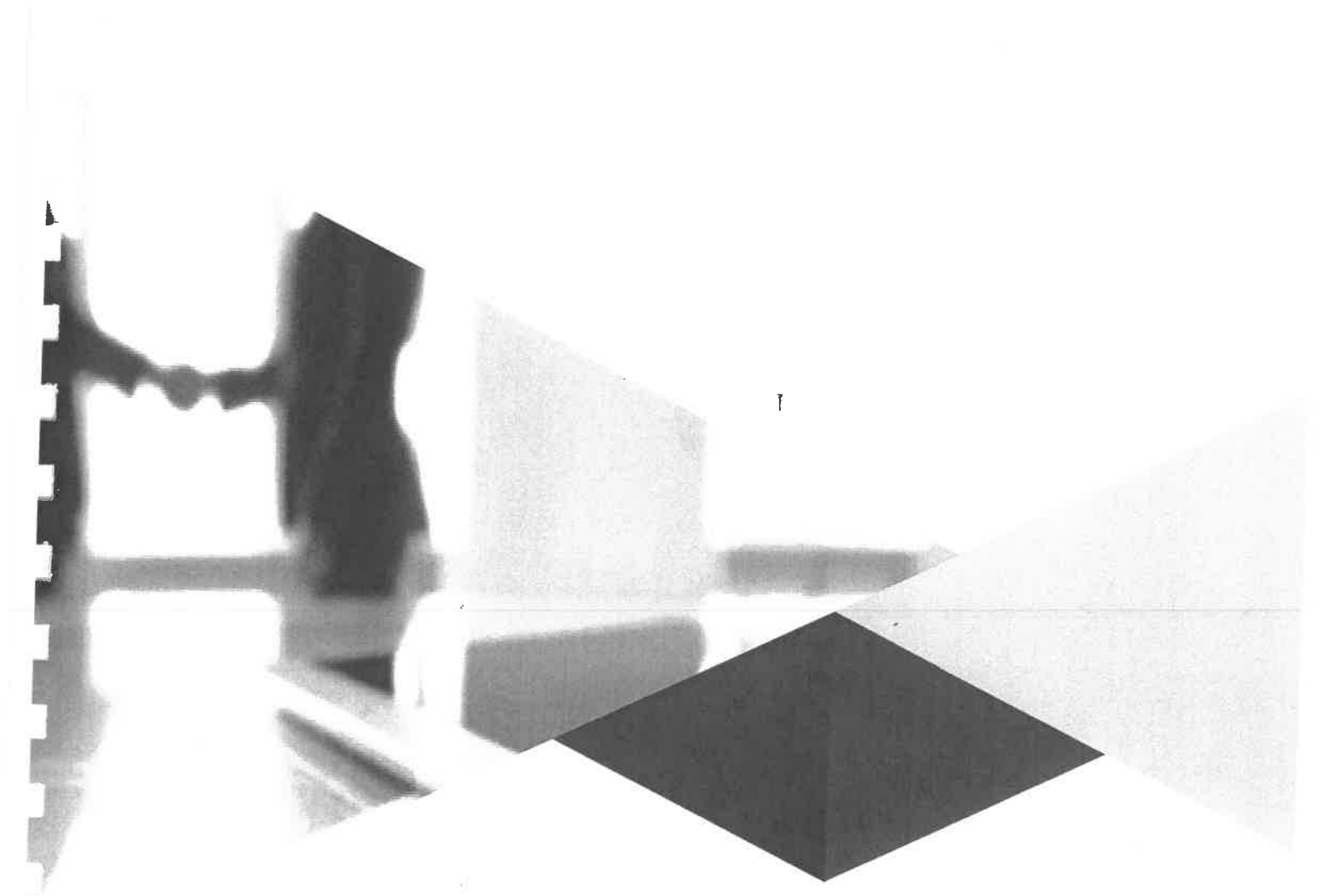




RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



CFGS
-AUDIT-



, commissaire
aux comptes

ZA de Ranfaing - Saint-Nabord - CS 50048 - 88202 Remiremont Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la MAISON FAMILIALE RURALE LES QUATRE VENTS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier arrêté le 10 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Remiremont,
Le 30 juillet 2020

CFGS AUDIT



Anne-Christine FRERE
Commissaire aux comptes associée
Inscrite à la Compagnie Régionale de NANCY



BILAN - ACTIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 811,34	18 493,39	3 317,95	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 647,00	1 647,00		
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	500 212,74	98 051,53	402 161,21	410 949,28
Constructions	5 313 065,36	3 588 505,57	1 724 559,79	1 417 887,28
Installations techniques, matériels	337 283,57	268 136,05	69 147,52	58 332,16
Autres immobilisations corporelles	890 372,73	695 555,26	194 817,47	212 916,73
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	13 083,18		13 083,18	412 978,53
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	6 622,50		6 622,50	6 526,50
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	7 084 098,42	4 670 388,80	2 413 709,62	2 519 590,48
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	16 603,66		16 603,66	15 096,30
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés	545 310,43	170 326,39	374 984,04	399 763,19
Autres	39 124,63		39 124,63	74 457,78
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	340 662,82		340 662,82	394 495,88
Charges constatées d'avance (3)	1 557,60		1 557,60	12 652,86
TOTAL (III)	943 259,14	170 326,39	772 932,75	896 466,01
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 027 357,56	4 840 715,19	3 186 642,37	3 416 056,49
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN - PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF		Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 069 148,82	1 069 148,82
Report à nouveau		-343 002,50	-259 931,92
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		-143 828,84	2 702,32
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		543 986,67	512 213,77
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		1 126 304,15	1 324 132,99
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		10 290,15	10 290,15
Provisions pour charge		91 914,03	
TOTAL (III)		102 204,18	10 290,15
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement		7 770,13	16 941,57
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)		7 770,13	16 941,57
DETTES (I)			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 116 148,97	1 262 837,86
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		145 435,68	108 598,61
Dettes fiscales et sociales		120 914,03	129 971,52
Redevables créditeurs		206 359,32	154 559,69
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		51 179,37	102 469,29
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		310 326,54	306 254,81
TOTAL (V)		1 950 363,91	2 064 691,78
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 186 642,37	3 416 056,49
(1) Dont à plus d'un an		974 159,67	1 119 524,27
(1) Dont à moins d'un an		976 204,24	945 167,51
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) Dont emprunts participatifs			





COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises		237,00
Production vendue (biens et services)	1 456 987,16	1 549 623,71
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 133 920,76	1 199 000,29
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	58 463,41	53 673,36
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	12 034,17	8 175,16
Cotisations	33 160,98	31 523,51
Autres produits (hors cotisations)	41,23	203,37
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 694 607,71	2 842 436,40
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	237 062,82	270 893,09
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	80 638,65	63 005,25
Variation de stocks d'approvisionnements	-1 507,36	7 236,28
Autres achats et charges externes *	595 128,44	617 927,22
Impôts, taxes et versements assimilés	25 679,89	35 804,24
Salaires et traitements	1 208 072,95	1 138 101,28
Charges sociales	412 350,28	434 737,79
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	228 284,95	207 197,62
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	26 664,82	28 404,02
Subventions accordées par l'association	9 003,86	4 729,08
Autres charges	946,41	125,76
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 822 325,71	2 808 161,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-127 718,00	34 274,77
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 538,28	7 364,37
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		767,55
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	7 538,28	8 131,92
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	38 481,32	61 726,20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	38 481,32	61 726,20
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-30 943,04	-53 594,28



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 091,99	4 850,09
Sur opérations en capital	65 449,91	39 766,65
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	67 541,90	44 616,74
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	49 591,50	11 872,61
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 118,20	10 722,30
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	52 709,70	22 594,91
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	14 832,20	22 021,83
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-143 828,84	2 702,32
TOTAL DES PRODUITS	2 769 687,89	2 895 185,06
TOTAL DES CHARGES	2 913 516,73	2 892 482,74
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-143 828,84	2 702,32
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-143 828,84	2 702,32
<i>* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	<i>49 252,00 14 832,20</i>	<i>22 021,83</i>



SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 3 186 642,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -143 828,84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/03/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Suite au départ d'un salarié, un litige prud'homal est en cours, mais il n'y a pas encore suffisamment d'éléments permettant d'évaluer un risque financier. En conséquence, ce litige n'a pas été provisionné.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	3 et 25 ans ans
- Matériels et outillages	2 et 20 ans ans
- Agencement aménagement divers	5 et 10 ans ans
- Matériel de transport	5 et 10 ans ans
- Matériels de bureau et informa	2 et 10 ans ans
- Mobilier	2 et 20 ans ans
- Cheptel	2 et 5 ans ans
- Autres matérielles	1 et 20 ans ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	22 121	4 622
CORPORELLES	Terrains		498 763		1 450
	Constructions	Sur sol propre	4 236 213		11 241
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencets & aménagts const.	1 028 815		36 345
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		309 324		29 022
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencets & aménagts divers	33 971		
		Matériel de transport	186 023		12 150
		Matériel de bureau & info., mobilier	490 597		19 436
		Emballages récupérables & divers	202 303		4 885
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
TOTAL III		6 986 008		114 529	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		6 527		96
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IV		6 527		96	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		7 014 656		119 247	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			26 743	
CORPORELLES	Terrains				500 213	
	Constructions	Sur sol propre			4 247 454	
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons			1 065 160	
		outillage indus.			338 346	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			33 971	
		Matériel de transport			198 173	
		Mat.bureau, info., mob.		9 355	500 679	
		Emballages récup. div.			207 188	
	Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL III			9 355	7 091 183		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				6 623	
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL IV				6 623		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			9 355	7 124 549		



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



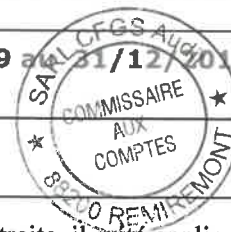
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		22 121	1 304		23 425
Terrains		87 813	10 238		98 052
Constructions	Sur sol propre	2 878 377	114 841		2 993 218
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		563 290	32 103		595 393
Inst. techniques matériel et outil. industriels		250 992	18 206		269 198
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	33 809	66		33 875
	Matériel de transport	132 359	10 085		142 444
	Mat. bureau et informatique, mob.	397 179	29 429	9 355	417 253
	Emballages récupérables divers	136 629	14 992		151 621
TOTAL		4 480 449	229 960	9 355	4 701 054
TOTAL GENERAL		4 502 570	231 264	9 355	4 724 480

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Immo. corpor.	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément à l'article 335-1 du PCG relatif aux engagements d'indemnités de retraite, il a été appliqué pour la première fois en 2019 la méthode préférentielle de comptabilisation d'une provision.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires		91 914			91 914
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	27 232	2 863	12 034		18 060
TOTAL	27 232	94 777	12 034		109 974
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		32 806	12 932		
financières					
exceptionnelles		2 863	12 034		



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	170 561	170 561	
	Autres créances clients	374 750	374 750	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	11 147	11 147	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	27 977	27 977	
	Charges constatées d'avance	1 558	1 558	
	TOTAUX	585 993	585 993	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		



COMPTES DE RÉGULARISATION



Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 558
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 558

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 705
Autres créances	4 262
Disponibilités	
TOTAL	9 967



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	1 069 148,82			1 069 148,82
Report à nouveau	-259 931,92	123 589,92		-136 342,00
Résultat comptable de l'exercice antérieur	2 702,32		123 589,92	-120 887,60
Subventions d'investissement non renouvelables	512 213,77	133 582,26	29 344,31	616 451,72
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	1 324 132,99	257 172,18	152 934,23	1 428 370,94



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 116 149	141 989	637 772	336 388
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		145 436	145 436		
Personnel & comptes rattachés		33 366	33 366		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		78 097	78 097		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 667	6 667		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	2 784	2 784		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		51 179	51 179		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		206 359	206 359		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		310 327	310 327		
TOTAUX		1 950 364	976 204	637 772	336 388
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	143 023			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



COMPTES DE RÉGULARISATION

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	310 327
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	310 327

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	236
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	46 867
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	50 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 783
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	100 239



ENGAGEMENTS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019



INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 91 914,03 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,77 %

Table de mortalité INSEE 2018

Départ volontaire à 62 ans

Le montant imputé sur les fonds propres est de 85 772,90 euros. Il correspond à l'indemnité indiquée dans la l'annexe des comptes au 31/12/2018.

Le montant comptabilisé en charges en 2019 s'élève à 6 141 euros.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	156 300					156 300
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<i>HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE</i>						
TOTAL (1)	156 300					156 300
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	156 300					156 300

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS

Exercice clos le 31/12/2019

Aux membres de l'association,

Ce rapport complémentaire a pour objet de porter à votre connaissance les avantages particuliers dont des dirigeants de votre Association auraient pu bénéficier dans le cadre de leur fonction.

Ces avantages sont définis par le droit des sociétés sous l'appellation « Conventions particulières ».

Au cours de nos investigations, nous avons constaté les faits suivants susceptibles d'être portés à votre connaissance à ce titre :

Personnes concernées :
Administrateurs

Description :
Remboursements de frais

Modalités :
Au titre de l'exercice 2019, votre association a remboursé sur justificatifs des frais de déplacements à ses administrateurs pour un montant total de 190,08 €.

Fait à Remiremont,
Le 30 Juillet 2020

CFGS AUDIT



Anne-Christine FRERE
Commissaire aux comptes associée
Inscrite à la Compagnie Régionale de NANCY